

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات

عرض ثاني للاستشارة عدد 2026/28

للقيام بدراسة لصيانة شبكة الكهرباء بالقضاء الخارجي لقسم الغابات لقسم  
الغابات بالمعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات

كراس الشروط



جوان 2026

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات - نهج الهادي الكراي - المنزه الرابع ص ب 10 2080 أريانة

الفاكس : 71717951 - الهاتف: 71230039 / 71719630

[www.inrgref.tn](http://www.inrgref.tn)



## **Article 1 : OB JET DE LA PRESENTE CONSULTATION**

Je soussigne (Nom de Signataire) : .....

Agissant en qualité de : .....

Domicilie : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

La présente consultation a pour objet le choix d'un bureau d'étude ou d'ingénieur conseil en électricité pour L'élaboration des **expertises approfondies et étude et suivi de projet de rénovation des installations électriques au niveau de l'espace extérieur du Département Forêt de l'Institut National de Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts.**

Je dépose mon offre relative à la consultation pour le choix d'un bureau d'étude ou d'ingénieur conseil en électricité pour l'élaboration des **expertises approfondies et étude et suivi du projet de rénovation des installations électriques au niveau de l'espace extérieur du Département Forêt de l'INRGREF.**

## **Article 2 : OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation a pour objet le choix d'un bureau d'étude ou d'un ingénieur conseil en électricité pour L'élaboration des **expertises approfondies et étude et suivi de projet de rénovation des installations électriques au niveau de l'espace extérieur du Département Forêt de l'Institut National de Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts.**

## **Article 3 : MISSION A CONFIER**

- Evaluation technique sur les différentes installations électriques (courant faible et fort) Externes.
- Rapport techniques et financier en (5) exemplaires
- Avant projet sommaire (APS)
- Avant projet détaillé (APD)
- Dossier d'appel d'offre (DAO)

#### **Article 4 : DELAIS IV EXECUTIONS DES MISSIONS**

La mission objet de la présente consultation sera exécuté dans un délai de **Trente (30) jours calendaires**, y compris dimanche et jours fériés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencement des missions.

#### **Article 5 : COMPOSITION DU DOSSIER DE LA CONSULTATION**

Sur la base du présent « Cahier de consultation » les bureaux d'étude ou L'ingénieur Conseil désireux de participer à la présente consultation doivent consulter leurs dossiers composés de pièces suivantes:

##### **❖ Enveloppe (A) con tenant les pièces suivantes et portant la mention (Offre technique)**

1. Le présent cahier de la consultation signé et paraphé
2. Copie de cahier des charges de l'exercice de la profession
3. Une déclaration sur l'honneur quant à l'exactitude et la véracité des renseignements fournis

##### **❖ Enveloppe (B) contenant l'offre de prix et portant la mention (Offre financière)**

Le montant de l'offre pour l'élaboration **des expertises approfondies et étude et suivi de projet de rénovation des installations électriques au niveau de l'espace extérieur du Département Forêt de l'Institut National de Recherches en Génie Rural Eaux et Forêts, comprenant les frais de déplacement autant qu'il faudra ainsi que la TVA au taux actuel de 13%.**

**L'absence entraîne le rejet de dossier**

#### **Article 6 : MODALITES D'ENVOI**

Le dossier de consultation, en volume unique doit être présenté strictement dans l'ordre indiqué ci-dessus. Le dossier est poste sous pli recommandé ou par rapide poste ou directement au bureau d'ordre au nom de :

Mme La Directrice General de l'Institut National de Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts Sis à :  
BP 10 Rue Hedi Karray 5 El Menzeh IV 2080 ARIANA.

Portant les indications suivantes « **A ne pas ouvrir, consultation pour le choix d'un bureau d'étude ou d'un ingénieur conseil en électricité, pour l'élaboration des expertises approfondies et étude et suivi de projet de rénovation des installations électriques au niveau de l'espace extérieur du Département Forêt de l'Institut National de Recherches en Génie Rural Eaux et Forêts** ».

La date limite de réception des offres est prévue au plus tard le 30/06/2026



(Le cachet du Bureau d'ordre de l'INRGREF faisant foi).

**N.B :** Les dossiers non conformes ou non complets ou parvenus après la date limite sus indiquée seront automatiquement rejetés

### **Article 7 : CHOIX DE L'INGENIEUR CONSEIL**

L'Offre le moins disant et qui a été déclarée techniquement acceptable sera retenue

En cas d'Égalité, le bureau d'étude ou L'ingénieur conseil retenu sera celui dont le siège social est le plus proche du lieu du projet.

### **MISSIONS A ELABORER ET DUREE DES ETUDES**

#### **A- Phase étude**

<b>MISSION A ELABORER</b>	<b>DUREE DES ETUDES</b>
<p>Evaluation technique sur l'état existant des installations Electriques</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rapport technique et financier en cinq (5) exemplaires</li><li>▪ Avant-projet sommaire (APS) avec leurs estimations financières Sommaires et une explicative définissant les différentes actions</li></ul> <p>Après l'approbation de L'avant-projet sommaire le bureau d'étude établit un avant-projet détaillé composé des documents graphiques et un rapport détaillé relatant toutes les actions à entreprendre avec une estimation sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préparation des plans d'exécution et des détails nécessaires pour les travaux de réhabilitation suite a l'approbation des différents lots techniques en tenant compte de toutes modifications exigées par les lots techniques et éventuellement l'avis du bureau de contrôle.</li><li>▪ Préparation des dossiers d'appel d'offre en lot unique (soumission, bordereau des prix et détail estimatif, cahier des clauses techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières) accompagnés du dossier C.</li></ul>	<p>30 jours à compter au lendemain de la date de notification</p>



La durée des études du présent projet ne devra pas dépasser vingt (20) jours calendaires.

**B- Surveillance de l'exécution et proposition de règlement des travaux**

- Assurer la bonne exécution des travaux.
- Assister à la réception provisoire et définitive et signer les procès-verbaux conséquents

**Article 8 : TAUX DE TOLERANCE**

Le taux de tolérance dans les estimations est de 10%

**Article 9 : MODALITE DE PAVEMENT**

- 60% du montant total de la prestation sera assuré après remise du Rapport technique et financier, de l'évaluation technique existant des installations électriques de bâtiment à l'administration en cinq (5) exemplaires et remise du dossier d'appel d'offre à l'administration en deux (2) exemplaires

Si au lendemain de l'adjudication une différence entre le montant de l'adjudication et le montant du dossier C supérieur de tolérance prévu de 10%, il sera appliqué une pénalité de 5% du montant de l'offre.

- 30% après réception provisoire des travaux
- 10% après réception définitive des travaux

**Article 10 : VALIDITE DE CONSULTATION**

La présente consultation ne sera valable qu'après signature du bureau d'étude ou de l'ingénieur conseil retenu et son approbation par le Directeur General de L'INRGREF.

.....Le .....

LU ET ACCEPTE PAR

## Devis estimatif

<b>Mission à élaborer</b>	<b>Montant totale (TTC)</b>
<p><b><u>A- Phase étude</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evaluation technique sur l'état existant des installations électriques de bâtiment</li> <li>➤ Rapport technique et financier en cinq (5) exemplaires.</li> <li>➤ Avant-projet sommaire (APS) avec leurs estimations Financières sommaires et une note explicative définissant les différentes actions</li> <li>➤ Après l'approbation de l'avant-projet sommaire le bureau d'étude établit un avant-projet détaillé compose des documents graphiques et un rapport-détaillé relatant toutes les actions à entreprendre avec une estimation sommaire</li> <li>➤ Préparation des plans d'exécution et des détails nécessaires pour les travaux de réhabilitation suite a l'approbation des différents lots techniques en tenant compte de toutes modifications exigés par les lots techniques et éventuellement l'avis du bureau de contrôle Préparation de dossier d'appel d'offre en lot unique (soumission bordereau des prix et détail estimatif, cahier des clauses techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières) accompagne du dossier C.</li> </ul>	
<p><b><u>B- Surveillance de l'exécution des travaux</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer la bonne exécution des travaux et préparer des procès-verbaux des réunions</li> <li>➤ Etablir les documents mensuels et le décompte définitif</li> <li>➤ Assister à la réception provisoire et définitive et signe les procès-verbaux conséquents.</li> </ul>	
<p><b>Arrête le présent devis estimatif a la somme de :</b></p> <p>..... (TTC)</p>	